

Thème n°4	Axe 2	Dossier
Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques.	Patrimoine, la préservation entre tensions et concurrences. Urbanisation et préservation du patrimoine	Etude de cas : la vallée de l'Elbe à Dresde, retirée de la Liste du patrimoine mondial
Auteur	Marie Patou, chargée de mission Patrimoine-Education, Mission Bassin Minier	

Le retrait de la vallée de l'Elbe à Dresde (Allemagne) de la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO : un exemple de conflit entre urbanisation et préservation du patrimoine

- I. Contexte géographique et historique
- II. Les raisons de l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial en 2004
- III. La construction du pont Waldschlösschen, objet de tous les litiges
- IV. Le retrait de la Liste du patrimoine mondial en 2009

I. Contexte géographique et historique

La ville de Dresde se situe en Allemagne, dans le Land de la Saxe et en est la capitale politique. Très dynamique, elle compte environ 500 000 habitants. La ville est implantée au bord du fleuve principal de la Saxe : l'Elbe. Dresde a connu une histoire très riche. Elle s'est principalement développée au XVIII^e siècle, lors du Siècle des Lumières, période pendant laquelle le centre historique est entièrement reconstruit (style Baroque) et est rapidement devenu un centre culturel et artistique majeur en Europe. Il est d'ailleurs surnommée la « *Florence de l'Elbe* » en référence aux multiples influences venues d'Italie, en termes d'architecture notamment. Dresde est également reconnue pour son rôle dans l'histoire industrielle de l'Europe, en matière de diffusion des connaissances et des techniques minières, et possède aujourd'hui encore un riche héritage lié à cette période plus récente de l'histoire (chemins de fer, ponts, bateaux à vapeur...).



Source : <http://www.americas-fr.com/geographie/cartes/villes-allemande.html>

L'histoire de Dresde est aussi une histoire mouvementée et la ville fut régulièrement ravagée aux XVIII^e et au XIX^e siècles mais c'est surtout lors des bombardements de février 1945 que la ville fut presque détruite : le patrimoine architectural est en ruines. En intégrant ces ruines « historiques », de très nombreux chantiers de reconstruction et de rénovation ont été menés dans l'Après-guerre afin de redonner à la ville sa splendeur et son statut d'antan.



Notre-Dame de Dresde en 1952.

Source : https://www.lexpress.fr/actualites/1/culture/monuments-detruits-ou-abimes-faut-il-reconstruire_1716823.html

Dresde aujourd'hui



Vallée de l'Elbe à Dresde © Silvan Rehfeld-Centre du patrimoine mondial



Guide Dresde: les lieux à voir

<https://www.cityzeum.com/guide/dresde-25486>



Vivre et travailler à Dresde : moteur de la Silicon Saxony

<https://www.connexion-emploi.com/fr/a/vivre-et-travailler-a-dresde-moteur-de-la-silicon-saxony>

II. Les raisons de l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial en 2004

La vallée de l'Elbe à Dresde (et non le centre historique de Dresde uniquement) a été inscrite sur la Liste du patrimoine mondial en 2004 en tant que site et paysage culturel d'exception. Le centre historique et 18 kilomètres de paysage fluvial ont été reconnus comme des exemples remarquables de développement urbains historiques mais aussi comme les témoignages d'une capitale culturelle européenne importante en Europe qui « *exerça une influence considérable sur le développement de l'architecture, de la culture et des sciences* » (rapport ICOMOS 2004).

Sur le paysage fluvial plus précisément, il a été reconnu, selon l'expertise ICOMOS-Centre du patrimoine mondial, comme un élément artistique fondamental dans le développement de la peinture du paysage et de la littérature romantiques au XIXe siècle. Et, élément déterminant pour toute inscription sur la Liste, « *grâce aux efforts de protection, les qualités de ce paysage ont été exceptionnellement bien préservées* » (rapport ICOMOS 2004, <https://whc.unesco.org/fr/list/1156/documents/>).

Justification d'inscription

Critère (ii) : La vallée de l'Elbe à Dresde fut à la croisée des chemins en Europe, pour la culture, la science et la technologie. Ses collections d'art, son architecture, ses jardins et les caractéristiques de son paysage ont été une référence importante pour le développement de l'Europe centrale aux XVIIIe et XIXe siècles.

Critère (iii) : La vallée de l'Elbe à Dresde recèle des témoignages exceptionnels de l'architecture et des festivités de cour, tout comme des exemples célèbres d'architecture bourgeoise et de patrimoine industriel qui représentent le développement urbain en Europe et son passage à l'ère industrielle moderne.

Critère (iv) : La vallée de l'Elbe à Dresde est un paysage culturel exceptionnel, qui réunit le célèbre décor baroque et la ville jardin des environs en un ensemble artistique intégré au paysage fluvial.

Critère (v) : La vallée de l'Elbe à Dresde est un exemple remarquable d'occupation du territoire qui représente le développement exceptionnel d'une grande ville d'Europe centrale. La valeur de ce paysage culturel est reconnue depuis longtemps, mais il est aujourd'hui soumis à de nouvelles pressions en faveur de changements.

Source : Centre du patrimoine mondial <https://whc.unesco.org/fr/list/1156/>



Vallée de l'Elbe à Dresde © Silvan Rehfeld-Centre du patrimoine mondial

III. La construction du pont Waldschlösschen, objet de tous les litiges

Alors même qu'un dossier de candidature au Patrimoine mondial est constitué et que celui-ci aboutira en 2004, le projet de pont Waldschlösschen n'est pas nouveau puisque sa construction a fait l'objet d'un appel d'offre remporté en 1997 par la société ESKR. Projeté au cœur de la vallée de l'Elbe et coûtant 200 millions d'euros, ce pont à quatre voies, en béton et acier (635 mètres de long), est destiné à limiter la circulation automobile en centre-ville. A priori, pour les porteurs de la candidature au Patrimoine mondial (la municipalité et le Land, qui finiront en désaccord en 2007) ne



Le pont Waldschlösschen © Daderot
https://en.wikipedia.org/wiki/Waldschl%C3%B6sschen_Bridge#/media/File:Waldschl%C3%B6sschen_Bridge

voyaient pas d'incompatibilité entre la préservation du paysage et du patrimoine et la construction d'un nouveau pont, en plein cœur de la zone Patrimoine mondial. Pourtant, cela fera l'objet d'un conflit soutenu entre l'UNESCO (et donc, la communauté internationale), les défenseurs du patrimoine et de l'environnement d'une part et la municipalité et le Land d'autre part, qui aboutira à une décision exceptionnelle du Comité du patrimoine mondial : le retrait du site de la Liste.



Début de la construction du pont en 2008. © Giovanni Boccardi/Centre du patrimoine mondial

• *Chronologie des événements et des décisions*

- 1997 : appel d'offres pour la construction du pont remporté par ESKR
- 2004 : **inscription de la vallée de l'Elbe à Dresde sur la Liste du patrimoine mondial**
- 2005 : consultation populaire sur la construction du pont, approuvé aux deux tiers par les Dresdois
- 2006 : le Centre du patrimoine mondial a reçu plusieurs plaintes et rapports de particuliers et d'associations locales concernant la construction du pont à l'intérieur de la zone centrale du paysage culturel du patrimoine mondial.
- 2006 : 11 juillet, le Comité du patrimoine mondial décide que le projet de construction du pont porterait atteinte à l'intégrité du paysage du site et inscrit la Vallée de l'Elbe à Dresde sur la **Liste du patrimoine mondial en péril** « *tout en envisageant, de façon prudente, de retirer le site de la Liste du patrimoine mondial en 2007 si le projet de pont voit le jour* ».
- 2006 : 20 juillet, le Conseil municipal vote en faveur d'une proposition demandant au maire de stopper la construction du pont. La demande de démarrage immédiat des travaux de construction est rejetée. **Pourtant**, le Land de Saxe demande qu'ils soient poursuivis conformément au résultat du référendum public. La ville porte l'affaire devant les tribunaux.
- 2007 : Juin, le Comité du patrimoine mondial maintient le site sur la Liste en péril et demande une solution de remplacement du pont.
- 2007 : Novembre, **un tribunal allemand autorise la construction du pont dans le cadre du procès qui oppose la ville de Dresde et le Land de Saxe**. Le tribunal a conclu que le vote du public en faveur du pont devait être respecté et le projet mis à exécution.
- 2007 : Novembre, **ouverture du chantier**
- 2008 : Février, une mission internationale se rend à Dresde pour revoir le projet de construction afin d'éviter le retrait de la Liste. En mars, la mission recommande l'abandon du pont pour privilégier la construction d'un tunnel.

- 2008 : changement de municipalité
- 2008 : Juillet, le Comité du patrimoine mondial maintient le site sur la Liste en péril et demande à ce que les dommages créés par les travaux soient réparés.
- 2009 : Juin, le **Comité du patrimoine mondial retire la vallée de l'Elbe à Dresde de la Liste du patrimoine mondial**

Les arguments pour et contre le pont

« La municipalité de Dresde, responsable à la fois de la conservation du bien du patrimoine mondial et du développement urbain, a expliqué que le projet de pont avait été établi à l'issue d'un long processus incluant un concours international d'architecture pour la construction du pont, ainsi qu'un référendum auprès des habitants de Dresde qui ont approuvé le projet. Ce projet de pont est fondé sur les évaluations de circulation entreprises par la ville de Dresde qui ont montré la nécessité d'un moyen supplémentaire de traverser le fleuve.

[...]

Une étude d'impact visuel du projet de pont a été menée par l'Institut d'urbanisme et de planification régionale d'Aix-la-Chapelle (RWTH Aachen) et soumise au Centre du patrimoine mondial en avril 2006. Cette étude conclut que :

- a) Le pont Waldschlösschen ne s'harmonise pas avec l'ensemble des ponts actuels de la ville de Dresde
- b) Le pont Waldschlösschen cache plusieurs perspectives visuelles du panorama urbain de Dresde et de la Vallée de l'Elbe qui ont une importance historique et une valeur permanente pour la vie quotidienne dans la ville ;
- c) Le pont Waldschlösschen interrompt la cohésion du paysage du méandre de l'Elbe à son point le plus sensible, en le divisant de manière irréversible en deux parties. »

Problèmes de conservation présentés au Comité du patrimoine mondial en 2006

<https://whc.unesco.org/fr/soc/1196>



Le pont Waldschlösschen et la vallée de l'Elbe ©Bybbisch94 Christian Gebhardt

https://fr.wikipedia.org/wiki/Pont_de_Waldschl%C3%B6sschen#/media/Fichier:Dresden_2014,_Lingnerschloss_Stadtblick_02.JPG

IV. Le retrait de la Liste du patrimoine mondial en 2009



Le site de la vallée de Dresde littéralement rayé de la Liste du patrimoine mondial.

Le retrait de la vallée de l'Elbe à Dresde de la Liste du patrimoine mondial a constitué un véritable cataclysme au sein de la communauté internationale du patrimoine. Après celui du sanctuaire de l'oryx arabe à Oman en 2007, le site est le premier site européen à être rayé, au sens figuré mais aussi littéral, de la Liste, venant ainsi rappeler qu'une inscription au Patrimoine mondial n'est jamais un acquis, encore moins une protection réglementaire (contrairement aux idées reçues) s'imposant aux législations nationales. Une inscription est un statut, une reconnaissance, aucunement une contrainte législative.

Ce retrait vient aussi rappeler toute la fragilité du patrimoine en général et celle du Patrimoine mondial en particulier, souvent soumis aux aléas d'une sensibilité plus ou moins affirmée des décideurs (politiques, administratifs, judiciaires...) envers la question du patrimoine culturel ou naturel et pour qui le patrimoine peut être un frein au développement urbain « moderne » et/ou économique. Dans le cas précis de Dresde, en dépit de réels et nombreux efforts de médiation entre toutes les parties prenantes, par le biais du Centre du patrimoine mondial, le Patrimoine mondial n'a pas fait le poids face aux institutions fédérales et au changement de municipalité en cours de procédures. Le pont Waldschlösschen a été inauguré en 2013.

Vallée de l'Elbe à Dresde

Description
Cartes
Documents
Galerie
Indicateurs

Vallée de l'Elbe à Dresde

Le paysage culturel des XVIIIe et XIXe siècles de la vallée de l'Elbe à Dresde s'étend sur quelque 18 km le long du fleuve, du palais d'Übigau et des champs d'Ostragehege au nord-ouest jusqu'au château de Pillnitz et à l'île sur l'Elbe au sud-est. Ses prairies basses servent d'écrin au château de Pillnitz et au centre de Dresde, où abondent parcs et monuments surgis entre le XVIe et le XXe siècle. Le site comprend également des villas et des jardins des XIXe et XXe siècles. Les terrasses sur les coteaux sont toujours en partie consacrées à la viticulture, et certains villages anciens ont conservé leur structure d'époque, et des éléments datant de la révolution industrielle, notamment la « Merveille Bleue », un pont en acier de 147 m de long (1891-1893), le monorail funiculaire suspendu (1898-1901) et le funiculaire (1894-1895). Les bateaux à vapeur (le plus ancien remonte à 1879) et le chantier naval (vers 1900) sont toujours en activité.

La description est disponible sous licence CC-BY-SA IGO 3.0

Anglais
Français
Arabe
Chinois
Russe
Espagnol
Japonais

Allemagne

Date de retrait de la Liste : 2009
Date d'inscription : 2004
Critères : (ii)(iii)(iv)(v)
Bien : 1 930 ha
Zone tampon : 1 240 ha
Dossier : 1156

État autonome de Saxe, ville de Dresde
N51 2 24 E13 49 16

Le Comité du patrimoine mondial a décidé de ne pas enlever les contenus de l'inscription de 2004 sur le site internet du Centre du patrimoine mondial. Au contraire, ils sont maintenus mais ostensiblement barrés.

Le Monde

Consulter
journal

ACTUALITÉS - ÉCONOMIE - VIDÉOS - OPINIONS - CULTURE - M LE 1

CULTURE Partager

L'Unesco sanctionne Dresde

Avec ses 20 kilomètres de vallée, elle détenait le fameux label Unesco depuis 2004.

Par Marie de Vergès

Publié le 29 juin 2009 à 16h33 - Mis à jour le 29 juin 2009 à 16h33 - Lecture 2 min.

Le coupable, c'est lui : le "pont du petit pavillon de chasse". Derrière ce nom aux accents bucoliques se cache un gigantesque ouvrage, un viaduc routier tout en béton et acier de 635 mètres de long, doté de quatre voies, qui doit surplomber l'Elbe au niveau de Dresde, dans l'ex-RDA. Cette enjambée ultramoderne, en cours de construction,

Les plus lus

Article du Monde paru le 29 juin 2009

https://www.lemonde.fr/culture/article/2009/06/29/l-unesco-sanctionne-dresde_1213030_3246.html

LE TEMPS

ACTUALITÉS - BLOGS - VIDÉOS - CHAPPATTE - MULTIMÉDIA - EPAPER/PDF

de inaugure le pont de la discorde

URBANISME

Dresde inaugure le pont de la discorde

L'édifice qui a privé la ville de son statut de patrimoine mondial a été inauguré hier. Les citoyens de la «perle baroque» des bords de l'Elbe avaient voté en faveur du projet visant à détourner le trafic automobile

Article sur l'inauguration du pont dans *Le Temps*, août 2013.

<https://www.letemps.ch/culture/dresde-inaugure-pont-discorde>

Extrait :

« De Günther Grass (contre le projet) à Angela Merkel (qui y est favorable au nom du respect de la démocratie), le débat passionne bien au-delà des frontières régionales. La CDU met en garde contre «la guerre sainte» qui menace, allant jusqu'à accuser les opposants d'avoir entamé un « djihad » contre l'édifice. Ceux-ci qualifient à leur tour les autorités régionales de « talibans » du béton. Car finalement, rien n'a pu faire fléchir le gouvernement régional, pas même la proposition de remplacer le pont coûteux (180 millions d'euros) par un tunnel moins onéreux et neutre du point de vue esthétique. Cette option aurait satisfait le Comité du patrimoine mondial de l'Unesco. Seules concessions accordées aux opposants : la plantation de quelque 500 arbres pour remplacer les troncs abattus pour les travaux, le doublement des quatre voies par deux pistes cyclables et un accès piéton, ainsi que la mise en place d'un éclairage discret qui ne fera pas concurrence aux édifices historiques et ne nuira pas à l'espèce rare de chauves-souris qui niche sur les rives. »



Inauguration du pont en août 2013.

<https://www.dw.com/en/dresdens-waldschl%C3%B6%C3%9Fchenbr%C3%BCcke-opens-after-unesco-row/a-17043227>